Une politique cantonale de qualification et d'insertion des jeunes en rupture de formation

CAP Formations : premier bilan et perspectives d'avenir

- Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat (DIP)
- M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat (DEAS)
- Mme Magali Ginet, directrice CAP Formations



Déroulement

- Une priorité à la formation et à la qualification
 Mme Anne Emery-Torracinta, Département de l'instruction publique, de la culture et du sport.
- Des mesures mieux ciblées pour des jeunes au chômage et à l'aide sociale
 - M. Mauro Poggia, Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé.
- Le dispositif CAP Formations: fonctionnement et résultats obtenus
 Mme Magali Ginet, Directrice CAP Formations.
- Questions / réponses



Une priorité à la formation et à la qualification

Contexte

- Le programme de législature 2014-2018 prévoit de "renforcer la formation et viser une certification pour chaque jeune."
- Au niveau national, atteindre 95% de certification du secondaire 2 pour une classe d'âge constitue une priorité définie par la CDIP.
- Au niveau cantonal, obligation constitutionnelle dès 2018 d'être en formation au moins jusqu'à la majorité.
- Permettre aux jeunes de reprendre rapidement une formation et l'achever.

Constats

- Trop de jeunes sortent aujourd'hui du système scolaire sans certification.
- La qualification professionnelle représente la meilleure garantie contre le chômage et l'exclusion sociale.
- Le système suisse de la formation professionnelle, en particulier la formation duale, est un outil d'insertion qui a fait largement ses preuves.
- Nécessité d'intervenir le plus tôt possible pour prévenir les ruptures.



Des mesures mieux ciblées et coordonnées

Constats de départ

- Les mesures du marché du travail pour les jeunes sont limitées.
- L'inscription systématique des jeunes au chômage n'est pas utile.
 Dans bon nombre de cas, les mesures les plus adaptées relèvent de la qualification et non de l'assurance-chômage.

Le guichet unique CAP Formations

- Eviter la multiplication des prises en charge.
- Aborder le projet de formation en même temps que les problématiques sociales et non parallèlement.
- Adapter l'offre institutionnelle aux besoins individuels et non l'inverse.



Dispositif CAP Formations: un guichet unique

Favoriser l'insertion des jeunes en formation professionnelle avec :

- Une porte d'entrée un lieu: l'OFPC
- Une ouverture à tout jeune (15 -25 ans) en rupture de formation, indépendamment de sa problématique
- Un accès à n'importe quel moment de l'année (périodes de vacances scolaires comprises)
- Une prise en charge individualisée jusqu'à l'entrée en formation
- Une offre de soutien personnalisée à l'aide de : mesures d'évaluation et d'orientation mesures d'appui scolaire mesures d'insertion mesures médico-psycho-sociales
- Une coordination des actions autour du projet de formation



Dispositif CAP Formations: un statut pour les jeunes

Un jeune à CAP Formations

entre dans un parcours individualisé de préqualification avec :

- Un contrat
- Un suivi régulier et structuré assuré par une équipe spécialisée dans le domaine de la formation professionnelle
- Un programme individualisé
- Des activités régulières en fonction de ses besoins: mise à niveau scolaire, visites, stages, etc.
- Des évaluations



Dispositif CAP Formations: une équipe interdisciplinaire

Profils et complémentarité des collaborateurs :

- Assistant social
- Éducateur
- Psychologue
- Enseignant
- conseiller en personnel

A partir du 1^{er} janvier 2016 : 20,4 postes

- 10.3 postes OFPC
- 3.6 postes prévus au projet de budget 2016 du DIP, précédemment financés par la Confédération
- 2.8 postes détachés de l'OCE
- 3.7 postes détachés de l'Hospice général



Dispositif CAP Formations: fréquentation sur 2 ans

Année scolaire 2013-2014:

1430 jeunes ont été accompagnés 500 mineurs (35%)
930 majeurs (65%)

Année scolaire 2014-2015 :

 1842 jeunes ont été accompagnés 759 mineurs (41%) 1083 majeurs (59%)

Durée moyenne d'accompagnement par jeune : 10,5 mois



Dispositif CAP Formations: provenance scolaire des jeunes

- Les jeunes provenant des filières de l'école de culture générale, de la transition professionnelle ainsi que de la formation professionnelle représentent 74% de la population de CAP Formations.
- Les jeunes provenant directement du cycle d'orientation ne représentent que 7% de la population de CAP Formations.
- Une majorité des jeunes de CAP Formations ont interrompu leur formation depuis moins d'un an au moment de leur entrée dans le dispositif : 62.4%.



Dispositif CAP Formations: premiers résultats

Entre 2013 et 2015, près de 50% des demandes d'inscription au chômage pour des jeunes ont été remplacées, via Cap Formations, par d'autres mesures mieux adaptées.

A la sortie du dispositif:

- Près de 70% des jeunes retournent en formation, dont 52% en formation professionnelle.
- 16% des jeunes sont sortis du dispositif pour entrer en emploi, être accompagnés par une structure spécialisée (ex: Assurance Invalidité) ou ont quitté le canton.
- Seuls 14% des jeunes décident de sortir du dispositif sans avoir une solution.



Dispositif CAP Formations: conclusion

Diminution des inscriptions chômage pour les jeunes sans formation.

Excellente coordination interdépartementale.

 Renforcer encore l'implication des milieux professionnels pour améliorer l'insertion des jeunes en formation.



Merci de votre attention!

Questions / réponses

